



## DECISION

Le Président de la CCI MARSEILLE PROVENCE,

Vu la Loi 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, notamment ses articles 26, 27 et 29,

Vu l'autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en date du 21 Décembre 2009 portant le n° **1364481**,

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : il est créé au sein du Pôle Affaires Internationales de la CCI MARSEILLE PROVENCE, un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé MEDBUSINESS Network dont l'objet est d'informer et mettre en contact les abonnés à ce réseau afin de développer les échanges économiques entre les entreprises Françaises et celles du Maghreb.

**Article 2** - les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont les suivantes :

- Nom, prénom, n° d'identifiant, fonction, n° de téléphone fixe et/ou mobile, adresse de messagerie, fax du représentant de l'entreprise abonnée.

**Article 3** : les destinataires ou catégories de destinataires habilités à recevoir communication de ces données sont, à raison de leurs attributions respectives :

- les pôles opérationnels de la CCIMP,
- les partenaires du réseau (CCI Françaises à l'Etranger, CCI locales Algériennes, Marocaines, Tunisiennes, les agences de Promotion des Investissements, les Syndicats et groupements professionnels)
- les entreprises et autres experts abonnés.

**Article 4** : le droit d'accès et de rectification prévu par les articles 39 et suivants de la Loi 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, s'exerce auprès du Pôle Affaires Internationales de la CCIMP - Réseau Medbusiness Network - CMCI - 2, Rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE cedex 01.

**Article 5** - Le Directeur Général de la CCI MARSEILLE PROVENCE est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera diffusée sur le portail web de la CCIMP accompagnée de l'autorisation de la CNIL.

Marseille, le 23 DEC. 2009  
Le Président de la Chambre de Commerce et  
d'Industrie Marseille Provence,

Jacques **PFISTER**

**Numéro de déclaration**  
**1364481**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
MARSEILLE-PROVENCE  
PALAIS DE LA BOURSE BP 21856  
13221 MARSEILLE CEDEX 01

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en août 2004,

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE  
PALAIS DE LA BOURSE BP 21856  
13221 MARSEILLE CEDEX 01

A déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés un traitement automatisé d'informations nominatives dont la finalité principale est :

INFORMATION ET MISE EN CONTACT DES ABONNES AU RESEAU MEDBUSINESS NETWORK AFIN DE DEVELOPPER LES ECHANGES ECONOMIQUES ENTRE LES ENTREPRISES FRANCAISES ET CELLES DU MAGHREB

La délivrance du présent récépissé ne vaut constatation de la conformité du traitement à la loi et n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités.

Paris, le 21 décembre 2009  
Par délégation de la commission



Alex TÜRK  
Président de la commission